

REVUE DE PRESSE du 13 janvier 2011

DOPAGE: BALCIUNAITE CONTROLEE POSITIVE

RTBF - 6 janv. 2011

La Lituanienne Zivile Balciunaite, championne d'Europe en titre du marathon, a été contrôlée positive à la testostérone et à l'épitéstostérone.

Des traces de ces deux produits ont été retrouvées à l'occasion d'un contrôle urinaire effectué l'été dernier, a annoncé la Fédération lituanienne d'athlétisme.

L'athlète de 31 ans a été provisoirement suspendue par sa fédération. Elle attribue nie s'être dopée. Elle attribue son contrôle positif à un médicament qui lui a été prescrit par son gynécologue.

Zivile Balciunaite a été sacrée championne d'Europe du marathon en juillet dernier à Barcelone, où elle s'était imposée avec plus d'une minute d'avance sur la Russe Nailiya Yulamanova.

LE COUREUR CYCLISTE PORTUGAIS PEDRO LOPES SUSPENDU JUSQU'EN 2025 POUR DOPAGE

Biladi Maroc - 6 janv. 2011

Lisbonne, 6 jan (MAP)- La Fédération portugaise de cyclisme (FPC) a suspendu pour 15 ans, le coureur cycliste Pedro Lopes pour dopage, rapporte la presse sportive portugaise.

Pedro Lopes, 35 ans, qui était déjà destitué de son titre de champion du Portugal en 2004, ne pourra reprendre la compétition qu'en décembre 2025, ajoute la même source.

La FPC a considéré comme fait aggravant que Pedro Lopes, identifié comme récidiviste, ne s'était pas présenté lors de plusieurs contrôles anti-dopage, hors-compétition.

DOPAGE : DIANA TAURASI COUPEE ET BIENTOT SUSPENDUE

BasketUSA - 6 janv. 2011

Par Fabrice, 6 janvier 2011 - 23:20News36 commentairesPartager4 Superstar du Phoenix Mercury avec qui elle avait tout raflé en 2009, Diana Taurasi se retrouve dans l'oeil du cyclone après un contrôle antidopage positif en Turquie.

Contrôlée positive au modafinil à Noël, la joueuse du Fenerbahce avait réclamé une contre-expertise. Malheureusement pour elle, le second échantillon a confirmé la présence de ce produit dopant, utilisée habituellement pour lutter contre les troubles du sommeil (apnée du sommeil, narcolepsie...).

Double championne olympique et championne du monde avec les Etats-Unis, Taurasi a immédiatement été coupée par le club truc, et elle risque une suspension de deux ans. Une suspension qui pourrait lui coûter sa présence aux prochains Jeux Olympiques de Londres.

Pour sa part, la WNBA a annoncé qu'elle préférerait étudier la situation avant de statuer sur le cas de la joueuse.

QUAND CHANTAL JOUANNO SALUE L'ACTION DES GENDARMES ANTIDOPAGE

Le Monde - 7 janv. 2011

Depuis sa création en 2004, l'Office centrale de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) n'avait jamais reçu la visite d'un ministre des sports. Chantal Jouanno a réparé cet oubli, vendredi 7 janvier, en consacrant son premier déplacement de 2011 à la visite du quartier général de l'Oclaesp, à Arcueil (Val-de-Marne). Méconnu du grand public, l'Office, qui vient d'être saisi par le parquet de Paris pour enquêter sur le Mediator, ce médicament commercialisé par Servier soupçonné d'avoir causé la mort d'au moins 500 personnes en France, s'est également fait remarquer sur le front des affaires de dopage.

En décembre 2010, l'équipe du colonel Thierry Bourret a démantelé dans le même mois un trafic de produits dopants à Caen dans le milieu du cyclisme néo-professionnel et un réseau international de distribution de stéroïdes anabolisants dans le milieu du culturisme à Marseille. Mais le plus beau coup de filet de l'Oclaesp reste la saisie, lors du Tour de France 2009, de matériel de perfusion – dont l'usage est interdit – au sein de l'équipe du vainqueur, l'Espagnol Alberto Contador et de l'Américain Lance Armstrong.

"NOUS SOMMES DANS UNE ANNÉE PRÉ-OLYMPIQUE"

Cette découverte a motivé l'ouverture d'une enquête préliminaire – toujours en cours – par le parquet de Paris et la visite, fin 2010, d'une équipe d'enquêteurs américains qui s'intéresse de près aux performances du septuple vainqueur de la Grande Boucle depuis qu'il a été accusé par son ancien équipier, Floyd Landis, de l'avoir initié au dopage.

REVUE DE PRESSE du 13 janvier 2011

Chantal Jouanno, à qui le colonel Bourret a enseigné quelques prises de guerre (médicaments et seringues saisies en pagaille dans les milieux professionnels et amateurs), a insisté sur le rôle crucial que doit continuer à jouer l'Oclasp dans la lutte contre le dopage qui est devenu un combat contre le "crime organisé", tout en regrettant le laxisme de certains pays européens.

"Nous sommes dans une année pré-olympique, mais nous ne devons pas oublier que les médailles ne doivent jamais être obtenues à tout prix", a rappelé la ministre qui a promis d'initier une action particulière sur la prévention, à côté de l'aspect répressif.

MARTA DOMINGUEZ ACCUSEE DE DOPAGE PAR UN AUTRE ATHLETE

Le Parisien - 9 janv. 2011

L'athlète espagnole Marta Dominguez est accusée par un autre athlète, Alberto Garcia, de trafic de produits anabolisants, assure le journal El Pais, citant la déposition de la championne devant une juge à Madrid dans le cadre de l'affaire "Galgo". Marta Dominguez, championne du monde 2009 du 3.000 mètres steeple, est soupçonnée de trafic de produits dopants dans le cadre de cette opération anti-dopage qui a éclaboussé en décembre le monde de l'athlétisme espagnol. Mais cette sportive de 35 ans, actuellement enceinte et retirée momentanément de la compétition, clame son innocence.

PIERRE BORDRY : "L'UCI NE MENT PAS, MAIS..."

Cyclism'Actu - 9 janv. 2011

Voilà près de 3 mois et demi que Pierre Bordry a remis sa lettre de démission du poste de président de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Cet homme de 71 ans, qui ne s'est pas fait que des amis durant ses six années à la tête de l'instance française, avait au moins le mérite de ne pas se cacher et savait agir, et sévir. Pour Sud-Ouest, il est revenu sur sa démission et sur quelques points importants touchant au dopage. Mais tout d'abord, c'est sur son départ de l'AFLD qu'il revient, il en explique les raisons :

"Je suis parti parce que les services du ministère des sports passaient beaucoup de temps à compliquer la tâche de l'Agence. Pour le budget 2010, c'est-à-dire fin 2009, Rama Yade a déposé un amendement devant le Sénat qui diminuait de moitié notre budget, et comme les parlementaires ont protesté, elle a finalement promis de donner cette somme sur son propre budget du ministère. Mais quand est arrivé le mois de janvier, ses services nous ont expliqué qu'on nous versait la première moitié, mais que pour l'autre, ce n'était pas sûr. J'ai donc protesté vigoureusement... ce qui a fortement fâché Mme Yade, qui a versé l'argent. Si je n'avais pas parlé à la presse je crois qu'elle ne l'aurait pas fait. En septembre 2010, on m'a fait comprendre que cette fois je n'aurais pas gain de cause pour le budget 2011. J'ai donc démissionné. Devoir pleurer chaque année pour obtenir un budget est contraire à l'idée d'indépendance que doit avoir notre agence." pointant bien ici, les dysfonctionnements du système français.

En 2008 sur le Tour, était notamment pris, Schumacher, Ricco ou bien Kohl. Une affaire qui a, selon lui, fait prendre conscience de l'omniprésence du dopage à certaines instances : "Les coureurs avaient manifestement l'habitude de pouvoir s'arranger avec les contrôles... Cette démonstration nous a mis à part. Visiblement, cela gênait. On aurait préféré que l'on trouve moins de tricheurs et que l'on n'en parle pas. En réalité cela a beaucoup aidé les agences antidopage des autres pays, qui commençaient à agir. On a, par cette action, montré qu'il y avait un contrepoids aux fédérations internationales." Mais Bordry s'est toujours heurté contre l'UCI, et il n'en décolère pas :

"Par la suite, nous n'avons plus vraiment eu la main sur les contrôles. Mais dans un rôle d'observateurs, nous avons décelé plusieurs anomalies sur le Tour 2009. En 2010, ce sont carrément des observateurs de l'AMA qui ont décelé une cinquantaine d'anomalies dans les contrôles réalisés par l'Union Cycliste Internationale (UCI). Alors, quand elle clame qu'elle est la fédération internationale qui réalise le plus de contrôles, l'UCI ne ment pas. Mais la question de sa méthode reste posée." dit-il.

Il en vient à évoquer le dopage dans les autres sports. Pour lui, il est bel et bien présent, mais il faut se donner les moyens de le prouver : "La presse a surtout relevé les cas dans le cyclisme. Le cyclisme est très populaire" dit-il. "Il y en a sûrement dans d'autres sports. Mais le problème ce sont les moyens dont peuvent disposer certains pour se doper et échapper aux contrôles et à l'analyse positive du contrôle. Il peut y avoir plus de moyens dans d'autres disciplines. On ne peut pas non plus trop en vouloir au football... tant qu'on n'a pas trouvé."

Et s'il on ne trouve pas, c'est sans doute car l'on ne cherche pas bien, et pas au bon endroit : "Il y a peut-être un problème de qualité des réseaux d'informations. On parle d'avantage dans le cyclisme. Il y a peut-être également des spécialistes du dopage qui savent comment passer à travers les mailles. [...] Le système de contrôle et d'analyse a donc besoin d'être amélioré au niveau mondial. On y vient progressivement. Notamment avec les signes indirects de dopage. Le problème c'est que pour déclarer quelqu'un positif il faut trouver quel produit il a pris et à quel moment de façon précise. On va forcément y arriver, car la médecine fait des progrès, la toxicologie aussi. Il faudra des signes

REVUE DE PRESSE du 13 janvier 2011

objectifs. Car ensuite, il faudra prouver devant le tribunal qu'un athlète est dopé ou qu'il ne l'est pas. Il faut que les méthodes et les techniques soient les meilleures possibles, et incontestables, car de plus en plus, les sportifs se battent sur la procédure d'avantage que sur le fond."

MCQUAID : "NOUS N'AVONS RIEN REÇU"

Cyclism'Actu - 10 janv. 2011

Hier, le quotidien espagnol El País, rapportait que la fédération espagnole avait transmis le cas Contador à l'UCI et à l'AMA et qu'elle souhaitait que ce soit les deux instances mondiales qui tirent au clair cette affaire. Pat McQuaid, le président de l'Union Cycliste Internationale a démenti ces rapports auprès de CyclingWeekly :

"Depuis vendredi, date à laquelle j'ai quitté les bureaux de l'UCI, nous avons rien reçu de la Fédération espagnole sur Contador. Nous n'avons eu aucun contact avec eux sur cette affaire." dit-il, ajoutant qu'il avait même pris contact avec son bureau pour le confirmer. Alors pour lui, il y a une seule et unique issue :

"Le système est ainsi fait que c'est la fédération espagnole qui doit trouver une solution."

DOPAGE: ALBERTO LEON RETROUVE PENDU

Ouest-France - 11 janv. 2011

L'ancien coureur espagnol de VTT Alberto Leon a été retrouvé pendu à son domicile de San Lorenzo del Escorial (banlieue de Madrid), lundi soir, par des membres de sa famille. Mis en examen depuis le 12 décembre dans le cadre de l'affaire Galgo, pour "délit contre la santé publique et trafic de substances illicites", Leon avait déjà été cité dans l'affaire Puerto en 2006.

LE RUSSE NIKOLAÏ PANKRATOV SUSPENDU DEUX ANS

L'Equipe.fr - 11 janv. 2011

Le Russe Nikolai Pankratov, arrêté pour détention de matériel de transfusion en septembre dernier, a été suspendu deux ans, a annoncé de la Fédération russe de ski. En septembre, Pankratov a été arrêté à la frontière entre la Suisse et l'Autriche en possession de 22 ampoules d'Actovegin et du matériel nécessaire pour l'administration intraveineuse. L'Actovegin ne figure pas sur la liste des produits interdits de l'Agence mondiale antidopage, mais le matériel de transfusion, lui, est considéré comme une preuve de dopage. Pankratov, 28 ans, compte à son palmarès deux médailles mondiales avec le relais russe (bronze en 2005 et argent 2007).

L'UCI INTERDIT DI LUCA DE COURIR GRATUITEMENT

Cyclism'Actu - 11 janv. 2011

Alors qu'hier, Danilo Di Luca s'est fait une joie d'annoncer qu'il courrait sous le maillot Katusha durant la saison 2011, sans percevoir le moindre sous. L'UCI est intervenue aujourd'hui, par l'intermédiaire de son porte-parole, Enrico Carpani afin d'apporter plus de détails. En effet, ce dernier, contacté par Velonation, a explicitement affirmé que la solution trouvée par Di Luca et Andre Tchmil, le manager de la Katusha, ne convenait clairement pas.

"Si Di Luca veut vraiment revenir dans le cyclisme, il doit d'abord payer la sanction financière de 173 000 euros liée à sa violation du code antidopage. Après cela, sa nouvelle équipe doit présenter son contrat à l'UCI afin que celui-ci soit examiné par Ernst & Young. Si tout est fait dans le respect des règles de l'UCI et qu'il y a un accord conjoint - ce qui signifie un salaire minimum pour le coureur - il lui sera permis de courir"

Car en effet, voilà l'information principale à tirer des paroles d'Enrico Carpani. Danilo Di Luca doit être payé, et au minimum, ce doit être de 33 000 euros. L'UCI a à coeur de faire respecter cette mesure, car elle garantit la sécurité de chaque coureur, et qu'importe si celui-ci a été pris pour dopage.

"Ce n'est pas possible de faire partie d'une équipe professionnelle sans salaire. Le cyclisme est un sport professionnel, qui a fourni de grands efforts ces dernières années pour améliorer sa structure et protéger les coureurs, et personne ne peut donc faire en faire partie gratuitement."

L'italien, qui se disait "un homme nouveau" hier dans la Gazzetta dello Sport, revient de plus d'un an de suspension suite à son double contrôle positif à l'EPO Cera sur le Tour d'Italie 2009.

REVUE DE PRESSE du 13 janvier 2011

RICCO: "POSSIBLE DE GAGNER LE GIRO SANS DOPAGE"

Ouest-France - 11 janv. 2011

A l'occasion de la présentation de l'équipe Vacansoleil, Riccardo Ricco en a profité pour dévoiler ses objectifs. Avant de penser au Tour -"On verra après le Giro"-, le sulfureux grimpeur italien espère d'abord briller sur son tour national. "Le Giro est mon principal objectif, a déclaré Ricco à dhnet.be. Bien sûr, je veux gagner, mais une place sur le podium serait déjà un bon résultat. Et oui, gagner le Giro sans dopage est possible. Pour ce faire, il faut travailler, et faire votre métier proprement". Cet automne, Ricco s'est entraîné avec le très respecté Aldo Sassi, malheureusement décédé d'une tumeur en décembre. "Aldo est mort, mais son esprit vit toujours dans le centre Mapei, assure le coureur italien de 27 ans. Je travaille maintenant avec des gens qui ont collaboré avec lui pendant 15 ans, et qui utilisent ces méthodes. Travaille avec Aldo a été très bon pour image, c'est vrai, mais le plus important c'est d'obtenir des résultats". Ricco débutera sa saison par le GP La Marseillaise le 31 janvier.

FOOT-ANTI DOPAGE: LA NOUVELLE LISTE DE L'AMA

Pressafrik - 12 janv. 2011

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a publié une nouvelle liste des substances interdites et un nouveau standard international pour les autorisations à usage thérapeutique, qui a pris effet au 1er janvier 2011.

La Liste des interdictions - qui peut être trouvée dans la documentation à l'appui sur la droite de la page - est l'une des pierres angulaires de la lutte harmonisée contre le dopage. Elle indique les substances et méthodes interdites dans le sport, et sa mise en œuvre est obligatoire pour les organisations qui ont adopté le Code mondial antidopage.

La liste 2011 reflète les dernières avancées scientifiques et propose un certain nombre de changements par rapport à la liste 2010. Les changements les plus importants sont :

- Nouvelle catégorie "S0. substances non approuvées" : cette section se réfère à des médicaments sans approbation officielle actuelle pour une utilisation thérapeutique chez l'humain (car ils sont soit en cours d'élaboration soit abandonnés).
- Le stimulant methylhexanamine a été transféré sur la liste des stimulants spécifiques. Comme annoncé le mois dernier, cette substance est de plus en plus présente dans les suppléments nutritionnels et peut être présentée sous des noms différents, y compris "l'huile de géranium" ou "extrait de racine de geranium". Les joueurs sont invités à demander conseil à leur club ou association nationale avant de prendre tout supplément.
- Préparations dérivées des plaquettes (PDP, centrifugation sanguine) : toutes les voies d'administration sont désormais autorisées. Cela signifie que l'injection intramusculaire n'est plus interdite et donc on n'a plus besoin d'une AUT. L'injection locale n'a plus besoin d'être déclarée (voir ci-dessous).

Déclaration d'utilisation

L'obligation de déclarer l'utilisation de certaines substances autorisées n'existe plus. Il s'agit de l'inhalation de salbutamol (maximum de 1600 microgrammes par jour) et le salmétérol, l'utilisation locale de corticoïdes, et l'utilisation locale des préparations dérivées des plaquettes.

Procédure d'AUT

Une chose qui n'a pas changé est que le formotérol, la terbutaline et d'autres bêta-2 agonistes (salbutamol par voie nasale à l'exception et le salmétérol) sont toujours interdits et, par conséquent, nécessitent une AUT avant de pouvoir être utilisés. La demande d'AUT pour ces substances doit être accompagnée d'un dossier médical complet tel que stipulé dans le document "L'asthme - des exigences minimales".

La circulaire qui a été envoyée en décembre à toutes les associations nationales et aux clubs participant aux compétitions de l'UEFA donne plus de détails sur la Liste des interdictions 2011. Elle peut également être trouvée dans la documentation sur la droite de la page.

PEUT-ON SE DOPER DANS LE CROSSFIT ?

Sport is Everywhere - 12 janv. 2011

Voilà une question qui m'a souvent été posée : qu'en est-il du dopage dans le CrossFit ? La question est légitime : les prestations des athlètes CrossFit de haut niveau sont souvent à peine croyables.

La réponse est simple : les CrossFit Games et toutes les compétitions de qualification respectent la législation en matière de dopage de la World Anti-Doping Agency (WADA).

C'est ainsi que deux athlètes ont été disqualifiés, a posteriori, des derniers CrossFit Games, Ben Bergeron et Derek Mohammed, de CrossFit New England. Ce qui a impliqué une modification du classement par équipe, puisque CrossFit

REVUE DE PRESSE du 13 janvier 2011

New England s'était classé deuxième de la compétition par équipe.

Ils n'avaient pourtant bu qu'une boisson énergétique quelconque, le Jack3d, vendue en magasin (en l'occurrence ici achetée dans une boutique GNC). Cette boisson contenait en fait de la Geranamine (une forme de Methylhexanamine), un stimulant.

Les athlètes CrossFit sont donc testés selon les mêmes critères que les athlètes de la NBA, de la NFL, de la MLB et de la NCAA.

Voici les types de dopant interdits (liste non-complète) :

- Stimulants : amphetamine (Adderall); caffeine (guarana); cocaine; ephedrine; fenfluramine (Fen); methamphetamine; methylphenidate (Ritalin); phentermine (Phen); synephrine (bitter orange); etc.
- Stéroïdes Anabolisants : boldenone; clenbuterol; DHEA; nandrolone; stanozolol; testosterone; methasterone; androstenedione; norandrostenedione; methandienone; etiocholanolone; trenbolone; etc.
- Diurétiques et autres agents masquants : bumetanide; chlorothiazide; furosemide; hydrochlorothiazide; probenecid; spironolactone (canrenone); triameterene; trichlormethiazide; etc.
- Hormones peptidiques : growth hormone(hGH); human chorionic gonadotropin (hCG); erythropoietin (EPO); etc.
- Anti-oestrogènes : anastrozole; tamoxifen; formestane; 3,17-dioxo-etiochol-1,4,6-triene(ATD), etc.
- Beta-2 Agonists : bambuterol; formoterol; salbutamol; salmeterol; etc.

Et attention : cette liste n'est pas exhaustive, comme en témoignent les « Et Cetera ». De plus, toute drogue apparentée à ces produits relève de la même interdiction. Et sont interdits toutes les formes de transfusion sanguine, etc.

La politique est celle de la tolérance zéro ! Tout compétiteur testé positif se verra disqualifié, devra rendre tous les prix et peut être interdit de toute compétition future. Ben Bergeron et Derek Mohammed, en plus d'être disqualifiés, devront subir des tests systématiques pour toute compétition future.

Les tests d'urine peuvent être fait suivant le classement ou de manière aléatoire, c'est-à-dire que tout athlète inscrit à la compétition (depuis les qualifications régionales) risque d'être testé.

Le CrossFit se veut une méthode de conditionnement physique centrée sur la santé et la fonctionnalité du corps. Il est logique que ces valeurs ne sont pas conciliables avec la prise de produits dangereux. Par ailleurs, les CrossFit Games se veulent comme une vitrine des méthodes d'entraînement CrossFit, et un événement qui élit l'homme et la femme les plus « fit » de la planète. Cette dernière affirmation n'a de sens que si les performances reposent effectivement uniquement sur l'entraînement et pas sur un quelconque adjuvant illégal. Peut-être plus que dans tout autre sport, le dopage va vraiment à l'encontre de l'esprit CrossFit.

Pour toutes les personnes qui s'entraînent en CrossFit, je ne peux donc que vous encourager à vérifier ce que contiennent les boissons et éventuels shakes que vous prenez. Ne faites pas la même erreur que Ben Bergeron et Derek Mohammed (lire leurs excuses ici). Comme le dit le « CrossFit Drug Testing Policy » : VOUS ETES RESPONSABLE DE TOUT CE QUE VOUS METTEZ DANS VOTRE CORPS.

DOPAGE: OUVERTURE ET SUSPENSION DU PROCES DE KENTERIS ET THANOU A ATHENES

AFP - 12 janv. 2011

ATHENES — Le procès pour "parjure" des sprinters grecs Kostas Kenteris et Ekaterini Thanou, à l'origine d'un retentissant scandale de dopage lors des jeux Olympiques d'Athènes en 2004 s'est ouvert mercredi à Athènes, mais pour être vite suspendu, après déjà cinq reports.

L'engagement de la procédure par la cour de première instance fait toutefois obstacle à la prescription des charges, dont les ex stars de l'athlétisme grec auraient pu bénéficier en cas de nouveau report, a précisé une source judiciaire. Sanctionnés par les instances sportives pour ne pas s'être présentés à un contrôle antidopage à la veille des Jeux, les deux athlètes sont accusés d'avoir menti en affirmant avoir été victimes d'un accident de moto pour justifier leur absence.

L'audience a été suspendue en raison de l'absence de témoins importants, sommés de se présenter lors de la prochaine séance fixée au 21 janvier. Comme lors de leurs précédents rendez-vous avec la justice, Kenteris et Thanou étaient absents, représentés par leurs avocats.

Thanou, 36 ans, médaillée d'argent du 100 m, et Kanteris, médaillé d'or du 200 m aux Jeux de Sydney, avaient été exclus des Jeux d'Athènes, au grand dam des Grecs, puis suspendus pendant deux ans par la Fédération internationale d'athlétisme.

Disparus depuis des stades, ils sont aussi accusés d'avoir incité des médecins, censés les avoir soigner pour chute de moto, à commettre des "manquements au devoir", alors que les médias internationaux campaient devant l'hôpital public où ils avaient été admis.

Leur sulfureux entraîneur Christos Tzekos, poursuivi pour importation, possession et trafic de substances interdites, s'est lui présenté devant la cour. Il a affirmé attendre de la justice qu'elle établisse la "vérité" en dévoilant le "complot" monté selon lui contre les athlètes.

REVUE DE PRESSE du 13 janvier 2011

JUSTICE DINANT: TRAFIC D'ANABOLISANTS DANS LE MILIEU DU BODY-BUILDING

RTL Info - 13 janv. 2011

Le tribunal correctionnel de Dinant a prononcé, jeudi, son jugement dans une vaste affaire de dopage qui avait secoué le monde du body building au début des années 2000. Plusieurs dizaines de prévenus, dont certains étaient des sommités dans leur discipline sportive, étaient poursuivis dans cette affaire de détention, de consommation et de trafic d'anabolisants.

Certains des prévenus étaient présentés comme dirigeants d'une organisation criminelle. Ferdinand R., un préparateur physique de sportifs, présenté comme le cerveau de l'organisation présumée, écope d'une peine de 30 mois, avec sursis de 5 ans pour ce qui excède la détention préventive. Chris P. et Nicolas B., deux cyclistes poursuivis pour dopage, bénéficient de la suspension du prononcé. Marc G., un ancien champion de bodybuilding, en état de récidive légale, devra effectuer une peine de travail de 100 heures.

L'affaire a débuté en 2005, lorsque deux délinquants dinantais ont été interceptés lors d'un contrôle routier en possession d'anabolisants. Les peines requises par le parquet variaient entre 3 mois de prison pour ceux qui ont détenu les produits incriminés et 18 et 30 mois pour les deux personnes qui étaient désignées comme les têtes pensantes du trafic. Les conseils des prévenus avaient reconnu la prise de produits anabolisants par leurs clients, estimant qu'il s'agissait d'une pratique courante dans ce milieu.